# LE MONDE NUMÉRIQUE : UN TERRAIN DE JEU... MAIS AVEC DES RÈGLES !

#### 1. Contextualisation

Les règles qui encadrent les pratiques virtuelles sont complexes. Il est néanmoins essentiel d'expliquer aux jeunes certaines d'entre elles afin de les aider à naviguer dans le monde numérique de manière responsable. Dans cette situation, nous nous concentrerons sur deux d'entre elles, à savoir le droit à l'image et les droits d'auteur.

Le Règlement Général sur la Protection des Données sera également brièvement abordé. Ces règles existent également pour essayer de limiter le pouvoir qui est conféré aux concepteurs du Web, des réseaux sociaux et des applications diverses.

## 2. Objectifs

Expliquer aux jeunes, sur la base d'exemples concrets (événements de l'actualité), qu'on ne peut pas faire ce que l'on veut sur les réseaux sociaux et que certaines pratiques sont interdites, notamment en matière de droit à l'image et de droits d'auteur.

Réfléchir à l'utilité de la loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et les conséquences de celle-ci.

## 3. Attendus d'apprentissage mis en œuvre et à structurer dans le cours

APPROCHE
CRITIQUE DE
L'INFORMATION

SE SITUER
DANS SON
ENVIRONNEMENT

DÉMARCHES D'INVESTIGATION EN SCIENCES HUMAINES

USAGES NUMÉRIQUES DISCIPLINAIRES

PRATIQUE(S)
DE TERRAIN

#### Attendus d'apprentissage liés à l'Éducation à la philosophie et à la citoyenneté

## Assurer la cohérence de sa pensée

• Identifier - exemplifier : fait - valeur - norme. (S)

## S'ouvrir à la pluralité des cultures et des convictions

- Expliciter les différentes catégories de normes morales et légales. (SF)
- Questionner expliciter : règle loi norme. (S)

#### Comprendre les principes de la démocratie

• Distinguer le légal, le légitime, le juste. (SF)

Ce que les élèves apprennent

## Savoir

• Identifier des règles qui encadrent/limitent des pratiques virtuelles.

## Notions<sup>43</sup>

- Règles (droit à l'image, droits d'auteur)
- Pratiques virtuelles
- RGPD

## 4. Consignes données à l'élève, tâches et production(s) attendue(s)

	Droit à l'image
	Sur la base des vidéos (en lien avec l'actualité) proposées par ton professeur, réponds aux questions suivantes :
Étape 1	<ul> <li>pourquoi certaines images sont-elles floutées, ou certaines parties cachées ?</li> <li>pourquoi certaines personnes sont-elles floutées ou rendues anonymes avec, par exemple, un changement de voix et d'autres non ?</li> <li>fais le lien avec un document qui s'appelle « Formulaire d'autorisation pour le droit à l'image » que tes parents signent en début d'année scolaire.</li> </ul>
	Droit d'auteur
Étape 2	Considère la situation suivante : "Tu fais partie d'un groupe de musique et vous avez écrit une chanson. La répétition a été filmée par un de vos amis. Le lendemain, tu trouves cette vidéo qui est devenu virale". Réponds aux questions suivantes : quelle est ta réaction? Ton ami a-t-il bien agi ?
	Discute de ce cas avec l'ensemble de la classe.
	Partage des données
Étape 3	Tu as reçu un questionnaire et sur la base de celui-ci, ton professeur te demande d'utiliser 3 couleurs :  • le vert pour les réponses que tu acceptes de partager avec tout le monde ;  • le bleu pour les réponses que tu acceptes de partager juste avec ton entourage ;  • le rouge pour les réponses que tu ne partages avec personne.
	Justifie tes choix. Quelle est ta réaction face à ce genre de questions ?
	RGPD
Étape 4	Lors de ton inscription dans un mouvement de jeunesse, à l'école ou dans un club de sport, tes parents ont dû signer un document qui s'appelle Règlement Général sur la Protection des Données.
	Sur la base du RGPD présenté par ton professeur, identifie le sujet du document et son objectif.
	Synthèse
Étape 5	Sur la base de ces exercices et de documents fournis par ton professeur, réalise une synthèse des règles qui encadrent/ limitent des pratiques virtuelles sur le support de ton choix (affiche, texte, diaporama, vidéos).

<sup>43</sup> Il est attendu que l'élève puisse comprendre un document ou une consigne qui mobilise ces notions. Celles-ci ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation

## 5. Consignes pour l'enseignant

Cette situation permettra aux élèves, sur base d'exemples concrets (issus de l'actualité), d'aborder les notions de droits à l'image, de droits d'auteur, de partage de données et de RGPD.

Pour cette situation, vous aurez besoin de vidéos, issues de l'actualité, dans lesquelles certaines images ou certaines personnes ont été floutées ou rendues anonymes (changement de voix par exemple). Nous attirons l'attention sur le fait que le floutage ou changement de voix peut également être expliqué par une volonté d'anonymat de la personne et non uniquement une question juridique.

En matière de partage de données, le questionnaire proposé aux élèves comprendra notamment les mentions suivantes : nom, prénom, âge, n° téléphone, adresse, code pin du téléphone, mot de passe des comptes Instagram, Snapchat, Tik Tok..., poids, taille, situation amoureuse...

Le travail de synthèse sera fait sur la base des exercices réalisés, mais également en analysant des documents abordables et fiables que vous leur soumettrez. Nous vous conseillons également de susciter la réflexion des élèves sur les règles qui ont pour objectif de limiter le pouvoir des concepteurs et pas uniquement des utilisateurs

## 6. Pour aller plus loin

Sur la base de la situation travaillée, demander à l'élève de réfléchir à son comportement actuel sur les réseaux sociaux :

- est-ce que je me pose des questions avant de publier du contenu sur les réseaux sociaux ? Si oui, lesquelles ?
- les images que je publie sont-elles libres de droit ?
- ...